

**CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2017**  
**COMPTE RENDU**

**FINANCES**

Après présentation du plan d'investissement retenu par la commission des finances, Madame l'Adjoint aux finances présente le projet de BP 2017, basé avec un emprunt de 500 000 € sur 15 ans, considérant les taux particulièrement bas actuellement et l'extinction de certaines échéances de remboursement de prêts en 2016 puis 2017 et dans les trois ans à venir compensant ce nouvel emprunt.

Ce projet de budget s'équilibre à 3 711 981,72 € en dépenses – recettes en investissement et en fonctionnement les dépenses s'élevant à 2 771 521,28 € et les recettes à 3 326 917,28 €.

Le projet de BP eau - assainissement est présenté regroupant la fin des travaux de Villemontry et l'étude du raccordement aux réseaux de la cité des Cadres. Il s'équilibre en dépenses – recettes en investissement à la somme de 956 798,83 € et en fonctionnement, en dépenses à 438 377,83 € et 572 278,33 € en recettes.

Le BP lotissement Val les Moines est équilibré en dépenses – recettes en investissement à 398 159,94 € et en fonctionnement à 219 273,47 €.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'ensemble des budgets.

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions : Monsieur RENARD, Monsieur BELDJOUDI, Madame MALJEAN, Madame FORTIER), vote les subventions 2017 aux associations, conformément au tableau ci-joint.

Dans le cadre de l'opération de rénovation de façade, le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention) vote une subvention de 599 € conformément à l'arrêté de subvention 63 – 2016 de la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg accordée à Madame FORTIER Michelle.

**PERSONNEL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose de fermer un emploi d'Adjoint Technique de 15 H 50 et sollicite l'avis du Comité Technique.

Monsieur l'Adjoint à la culture présente le projet de développement de la lecture publique à la bibliothèque de Mouzon, en développant la coopération avec l'école, multipliant les possibilités d'ouverture au public, réinstaller l'heure du conte, créer de nouveaux services autour de l'informatique, aller vers les habitants et toucher le public qui ne lit pas.

Parallèlement à la création à Carignan d'une médiathèque, la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg va recruter un bibliothécaire coordinateur réseau, pour soutenir les bénévoles qui œuvrent depuis de longues années à la bibliothèque, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi non permanent d'Agent du Patrimoine à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 pour une durée de un an. Une éventuelle suite à ce CDD pourrait être envisagé sous réserve de l'obtention du concours adéquat.

Considérant la nécessité d'entretenir les bâtiments sportifs du tennis, de la SSE et du stade Raymond SOMMER, le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions : Madame FORTIER, Monsieur BELDJOUDI et Monsieur LEROY) retient la société DERICHEBOURG à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, pour une durée d'un an pour un montant mensuel de 1 370,75 € TTC, calculé sur 11 mois, la fourniture de consommables étant incluse.

**POINT AJOUTÉ**

Madame SCHNEIDER fait état du projet d'extension de réseaux sur un chemin communal d'Amblimont jouxtant deux terrains privés, l'ensemble étant non borné. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appeler la participation des deux riverains pour les frais de bornage d'un montant de 850,20 € TTC soit 283,40 € par tiers concerné.